



APPRENDRE LA MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL INTELLECTUEL, UNE AFFAIRE DE COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Raymond Robert TREMBLAY, directeur des études – Cégep Marie-Victorin

Yvan PERRIER, professeur – Cégep du Vieux Montréal

RÉSUMÉ

Il ne saurait faire de doute que tous les ordres d'enseignement font appel à des habiletés intellectuelles qui deviennent de plus en plus spécialisées au fur et à mesure que l'on s'approche du troisième cycle des études universitaires. Puisqu'il en est ainsi, l'ordre collégial est lui aussi concerné par l'apprentissage de certaines méthodes de travail intellectuel. À ce sujet, le ministère de l'Éducation a même prévu qu'au terme de son parcours au cégep, l'étudiant inscrit dans le programme de sciences humaines est réputé avoir atteint les objectifs suivants¹ :

1. *Distinguer* les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire et transdisciplinaire reliés à l'objet d'étude : le phénomène humain.
2. *Expliquer* des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec leurs auteurs et avec les réalités concernées.
3. *Situer* divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation.
4. *Démontrer* les qualités d'un esprit scientifique et critique ainsi que des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines.
5. *Utiliser* des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études.
6. *Utiliser* les technologies de traitement de l'information appropriées.
7. *Communiquer* sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement.
8. *Lire et comprendre* des documents de base en sciences humaines diffusés dans la langue seconde.
9. *Intégrer* ses acquis tout au cours de sa démarche d'apprentissage dans le programme.

Manifestement, tous ces objectifs nécessitent l'assimilation de *méthodes de travail intellectuel* (MTI). Dans le cadre de ces notes, nous entendons nous intéresser surtout au cinquième but général du programme d'études de sciences humaines. Concrètement, à quoi correspond cet apprentissage de la méthodologie du travail intellectuel au collégial? Cet apprentissage est-il propre à un cours en particulier?

La proposition que nous avançons en rapport avec ces deux interrogations repose sur l'idée que l'enseignement et l'apprentissage de la MTI *ne peuvent pas* être l'affaire d'un seul cours. Il est ici nécessairement question d'*approche-programme* autant pour la répartition des compétences inhérentes à l'apprentissage de la MTI qu'en ce qui a trait à la concertation requise entre les professeurs.

Un mot sur la portée de la présente communication. Notre témoignage repose essentiellement sur une expertise concrète et s'appuie pour l'essentiel sur notre pratique comme cadre et professeur de philosophie pour l'un, et comme professeur dans le programme de sciences humaines pour l'autre. Notre texte n'a donc aucune prétention scientifique; il s'agit d'une réflexion que nous soumettons en vue d'alimenter la discussion sur l'apprentissage de la méthodologie du travail intellectuel dans un programme d'études. Notre communication comporte cinq parties :

1. Dans un premier temps, nous distinguons quelques concepts essentiels.
2. Deuxièmement, nous formulons certaines règles à partir desquelles peut s'effectuer l'enseignement de la MTI dans un programme d'études.

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Sciences humaines : Programme d'études préuniversitaires 300.A0*, Ministère de l'Éducation (MEQ), Québec, 2002, 11 p., p.1. Les italiques sont de nous.



3. Dans un troisième temps, nous suggérons certains principes didactiques applicables à l'enseignement de la MTI dans le cadre d'une approche-programme.
4. Quatrièmement, nous proposons une séquence d'activités d'apprentissage pour le programme d'études de sciences humaines.
5. Finalement, nous avançons quelques considérations générales susceptibles de redonner à la MTI sa juste place dans l'enseignement collégial.

1. DÉFINITION DE CERTAINS CONCEPTS IMPORTANTS

Dans la présente section, il nous importe de distinguer certains concepts souvent confondus dans le contexte de la MTI. C'est pourquoi nous définissons ce que nous entendons par *méthode*, *méthodes scientifiques*, *méthodologie du travail intellectuel et compétence*.

1.1 Méthode

La définition du mot *méthode* a connu un certain nombre de modifications dans le temps. Chez les Grecs, *methodos* voulait dire «route, voie», «direction qui mène au but». Au XVI^e siècle, il a pris le sens de «procédés raisonnés sur lesquels reposent l'enseignement, la pratique d'un art». Au XVII^e siècle, René Descartes associera le mot méthode à «procédé» et «moyen», bref à «manière de faire»². Aujourd'hui, le mot *méthode* renvoie à *une procédure ordonnée qui permet de travailler avec plus d'efficacité en vue d'obtenir de meilleurs résultats*. Plus concrètement, il s'agit d'une démarche comportant différentes étapes applicables à divers contenus en vue d'obtenir un certain résultat.

Il va de soi que les méthodes ne sont pas des absolus. Il s'agit plus spécifiquement des «chemins à emprunter» afin de parvenir à un but. Si, à une certaine époque, «tous les chemins menaient à Rome», encore aujourd'hui, divers chemins peuvent concourir à nous faire atteindre le même but. En ce sens, les méthodes sont relatives. En soi, il n'y a pas de «bonne méthode»: à la limite, toutes les méthodes sont susceptibles de s'avérer *bonnes* dans certains contextes, l'important étant de choisir et d'appliquer celle qui peut s'avérer la plus efficace dans un contexte donné.

1.2 Méthodes scientifiques et méthodologie du travail intellectuel

Le programme d'études de sciences humaines de l'ordre collégial établit à juste titre une distinction claire entre les méthodes scientifiques de la recherche en sciences humaines et la méthodologie du travail intellectuel. De fait, la MTI ne doit pas être confondue avec la méthodologie scientifique (quantitative ou qualitative). La MTI renvoie de manière non limitative à :

[...] *tous* les moyens, les procédés et les règles destinés à faciliter l'apprentissage. Parmi les *méthodes de travail et de recherche* les plus utiles à la poursuite des études, on compte notamment les stratégies d'étude, la préparation aux épreuves, la recherche documentaire, la recension des écrits, l'organisation et la présentation des différents types de travaux écrits, la préparation à l'exposé oral, l'utilisation de l'ordinateur, le travail d'équipe et l'analyse de données³.

2. GREY, A., dir., *Le Robert : Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 2003, p. 1235.

3. MEQ, 2002, p.3. Les italiques sont de nous.



La méthodologie scientifique (quantitative ou qualitative) renvoie, quant à elle, à la compréhension et l'application de toutes les étapes d'une recherche à caractère scientifique en sciences humaines⁴.

Selon notre conception de la méthodologie, il y a forcément deux formes de *méthodologie* : une première forme liée aux règles inhérentes à la démonstration scientifique et une deuxième relative aux conditions générales et préalables à la réalisation de la recherche scientifique. Pour nous, la méthodologie du travail intellectuel concerne donc les *opérations générales* de l'esprit qui découvre et apprend, et elle s'applique à plusieurs disciplines de la formation générale commune et de la formation spécifique. La MTI consiste en l'étude des méthodes *générales communes* aux disciplines intellectuelles comme la documentation, la lecture, la communication orale et l'écriture des textes raisonnés. Par extension, elle s'applique au *développement des compétences* relatives à la mise en œuvre de ces méthodes.

1.3 Méthodologie du travail intellectuel et compétences

C'est sans aucune hésitation que nous apparentons la méthodologie du travail intellectuel à une « compétence⁵ » au sens contemporain d'un savoir-agir conditionnel. Détenir une compétence permet de résoudre des problèmes dans un contexte donné en mobilisant des connaissances et un savoir-faire approprié. Dans la mesure où la MTI est concernée, les compétences qui la composent ont la qualité d'être *transversales* (elles traversent les frontières disciplinaires) et *transférables* (elles s'adaptent aisément à d'autres contextes disciplinaires).

Le domaine que couvre cet ensemble de compétences auquel on peut référer comme la MTI est vaste et comporte plusieurs aspects qui n'ont pas uniquement un caractère technique, comme pour la *prise de notes*. À l'occasion, ce savoir-faire recouvre une dimension plus abstraite comme *savoir argumenter de manière critique et rationnelle*. Cet ensemble de compétences est, à certains égards, assimilable à un savoir-expert propre aux spécialistes des sciences humaines. Convenons donc qu'un spécialiste des sciences humaines et sociales n'exerce pas son art de la même manière qu'un spécialiste qui œuvre dans le domaine du langage des nombres et des symboles ou dans ceux des langages plastiques et visuels ! De manière plus spécifique, on s'attend d'un étudiant compétent en sciences humaines qu'il soit capable de s'affirmer en classe comme en public ; qu'il soit en mesure de s'orienter en suivant des cours qui correspondent à ses attentes et à ses aspirations ; qu'il soit motivé à étudier et à faire ses travaux ; qu'il soit capable de résoudre des problèmes de manière créatrice ; qu'il sache gérer son temps ; qu'il montre une réelle capacité à structurer sa pensée et à l'exprimer oralement et par écrit ; qu'il s'exprime avec des mots précis et finalement qu'il soit en mesure d'argumenter de manière juste, c'est-à-dire avec des données vérifiées et rationnelles, sans renoncer à son

4. À ce sujet, il est mentionné en page 3 du document précité que « l'activité scientifique requiert une préparation mentale favorisant la démarche de celui ou de celle qui la réalise. L'esprit scientifique se distingue par des qualités qui relèvent le plus souvent de l'objectivité, du raisonnement, de l'ouverture d'esprit, de la distanciation, de la méthode, de la rigueur, du questionnement et de l'esprit critique. À ces dispositions mentales indispensables à toute personne qui fait de la recherche s'ajoute souvent l'appropriation d'un code d'éthique ou de déontologie visant à assurer le respect des sujets d'étude, du public et de la communauté scientifique ».

« L'esprit scientifique s'acquiert plus aisément par la pratique. La formation spécifique du programme, par la dimension pratique de ses cours, offre à l'étudiant ou à l'étudiante l'occasion de parfaire les qualités d'un esprit scientifique et d'acquérir les habiletés liées à des méthodes appropriées aux sciences humaines. Au terme de sa formation, il ou elle doit être capable de réaliser toutes les étapes d'une recherche scientifique de base, en utilisant une méthodologie appropriée aux sciences humaines. »

5. À l'instar de Perrenoud, nous définirons une compétence comme étant « la faculté de mobiliser un ensemble de ressources cognitives (savoirs, capacités, informations, etc.) pour faire face avec pertinence et efficacité à une famille de situations. » PERRENOUD, P., « Construire des compétences », traduction de « A arte de construir competências », *Nova Escola*, Brasil, Setembro, 2000, p. 19.



esprit critique. Bref, nous attendons d'un étudiant compétent qu'il maîtrise ou soit en voie de maîtriser plusieurs compétences transversales, dont certaines appartiennent clairement au domaine de la MTI.

2. DEUX RÈGLES

Les rédacteurs du programme d'études en sciences humaines au collégial indiquent que :

Les activités du programme doivent permettre l'initiation à *diverses méthodes de travail*. Toutefois, il incombe à l'étudiant ou l'étudiante de parfaire ses habiletés et d'en acquérir de nouvelles, en consultant les ouvrages qui lui sont suggérés par les enseignants et les enseignantes du programme ou mis à sa disposition par l'établissement d'enseignement. Il importe que l'étudiant ou l'étudiante *développe sa capacité à apprendre* de façon autonome⁶.

Le caractère progressif et gradué de cet apprentissage explique pourquoi ces objectifs ne sauraient être assignés à un seul ou un petit nombre de cours. La prise en charge du développement des méthodes de travail intellectuel est une tâche collective qui doit être mise en rapport avec les autres apprentissages du programme pour culminer dans l'apprentissage autonome, apprendre à apprendre. Les compétences méthodologiques doivent ainsi être divisées entre différents cours et l'étudiant doit être invité à parfaire sa formation de manière autonome en testant diverses méthodes.

2.1 Au sujet de certaines perceptions

Cependant, la méthodologie n'a pas la cote auprès de certains. Elle est réputée ennuyeuse, voire rebutante. Pour certains étudiants, elle constitue même un carcan. Peu de personnes s'inscriraient spontanément à un cours de 45 ou de 60 heures ayant pour titre *Méthodologie du travail intellectuel*. Disons-le franchement, plusieurs élèves ont peu de motivation pour étudier la méthodologie en elle-même et ils n'en voient pas toujours la pertinence. Non seulement est-elle réputée difficile ou trop pointilleuse, mais elle est parfois associée aux idiosyncrasies de certains professeurs : à chaque professeur ses « lubies » ou ses exigences méthodologiques particulières. Il importe de démystifier cette perception et le premier remède consiste à construire une grande cohérence d'équipe parmi les enseignants, de telle sorte que la cohérence du message et la consistance des méthodes enseignées viennent soutenir l'intérêt des étudiants.

Notre pratique pédagogique nous indique qu'en matière d'apprentissage et d'enseignement de la MTI, deux règles doivent être prises en considération.

2.2 Première règle

Puisque peu d'étudiants sont intéressés à apprendre la MTI en elle-même, *il faut donc que l'apprentissage de celle-ci soit lié à des tâches concrètes et significatives : c'est l'étude du savoir-faire au service du développement des compétences.*

Corollaire à la première règle

L'étude d'un savoir-faire n'est pas une fin en soi, mais elle est essentielle, comme de faire ses gammes pour un musicien ! Elle comporte l'apprentissage de nombreux éléments : les

6. *Op.cit.* p.3. Les italiques sont de nous.



rédacteurs du programme d'études de sciences humaines en ont identifié au moins neuf. Pour faciliter l'appropriation des MTI par les étudiants, ces dernières doivent faire l'objet de définitions formelles et les tâches qui les caractérisent doivent être enseignées en allant du plus simple au plus complexe: montrer comment trouver l'information, comment la lire, comment la résumer, comment l'analyser... Il est donc important de montrer aux étudiants quelles sont les étapes qui caractérisent les savoir-faire propres aux MTI—la *marche à suivre*. Si on peut leur fournir des modèles à appliquer et des exemples qu'ils pourront imiter, cela pourra s'avérer très profitable pour eux. Ils pourront utiliser ces modèles et s'inspirer de ces exemples pour les exercices qu'ils auront à réaliser ou les épreuves qu'ils auront à passer.

2.3 Deuxième règle

C'est parce que la MTI ne s'enseigne pas dans un seul cours qu'il faut assurer un apprentissage ordonné de ces habiletés en misant sur une progression dans le cadre de la structure du programme d'études. En adoptant une telle démarche, on peut éviter les situations dans lesquelles les étudiants se retrouvent devant des commandes contradictoires ou trop pointues. Puisque l'apprentissage de la MTI est affaire de programme, *il s'agit donc de compétences transversales et transférables inscrites au cœur du programme.*

Corollaire à la deuxième règle

Il importe de rappeler aux étudiants que derrière ce qu'ils peuvent associer à tort à des «lubies» de professeurs méticuleux, il y a quelque chose qui découle de l'application de principes communs inhérents aux règles de démonstration d'un savoir-expert. Les règles méthodologiques qui sont enseignées par les spécialistes de la MTI s'appuient sur *l'esprit de méthode* qui divise un processus en tâches concrètes en vue de la réalisation d'une démarche plus globale: on trouve ici *l'esprit de système* propre à l'apprentissage d'un savoir-expert. Ce dernier vise le développement d'habiletés qui sont également utiles dans les professions spécifiques aux sciences humaines.

2.4 Caractère formateur de la MTI

Répetons-le, la méthodologie est inhérente à l'étude de toutes les matières, de l'école élémentaire au doctorat. Ce sera en étudiant et en appliquant consciemment la MTI que l'étudiant sera en mesure de progresser intellectuellement. L'apprentissage sérieux et rigoureux de la méthodologie du travail intellectuel devra également aider l'étudiant à s'affranchir de l'univers des perceptions spontanées ou du monde des opinions. Il saura que c'est en se documentant, en lisant et en réfléchissant avec méthode qu'il sera en mesure d'approfondir rigoureusement une question. En agissant de la sorte, il s'outillera davantage pour raisonner et argumenter en affinant son esprit critique.

À l'évidence, la méthodologie deviendra pertinente aux yeux des étudiants lorsqu'ils constateront par eux-mêmes que l'application de certaines règles et le respect de certaines étapes dans la réalisation de leur recherche leur permettront d'accomplir des tâches intellectuelles plus complexes et de prendre de l'assurance dans leur cheminement scolaire en devenant plus efficaces. L'élève reconnaîtra la pertinence de la MTI lorsque son étude lui permettra d'améliorer la qualité de ses travaux et d'atteindre ses objectifs scolaires. La MTI sera de plus en plus perçue comme utile à mesure que l'élève obtiendra des succès. La constatation de ce gain devra devenir l'occasion d'un autre apprentissage: celui de l'esprit systématique et critique. Ne serait-ce que par souci de motiver les étudiants, il est important de concevoir l'étude de la MTI



comme le développement d'un savoir-faire ayant une *finalité pratique*. C'est à l'occasion de cet apprentissage que la MTI s'insinue comme un ensemble de *compétences transférables*.

3. DEUX PRINCIPES POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MTI DANS LE CADRE DE L'APPROCHE-PROGRAMME

L'enseignement de la MTI, dans le cadre d'une approche-programme, suppose à la fois une distribution de la matière entre les cours ainsi qu'une répartition des apprentissages selon une démarche graduée qui va du plus simple au plus complexe. Pour ce qui est des textes écrits, on demandera aux étudiants la production de travaux qui vont des textes les plus dépendants aux textes les plus indépendants. Nous ajoutons qu'il faut d'abord confronter les étudiants aux recettes qu'ils auront à appliquer – c'est-à-dire les étapes d'apprentissages clairement identifiées – avant de devenir pleinement autonomes en matière de MTI. Nous suggérons que les apprentissages se réalisent dans un contexte d'apprentissages progressifs. Nous entendons par là que les apprentissages donnent lieu, d'une session à l'autre, à un retour permanent sur certaines techniques préalablement enseignées ainsi qu'à un rappel constant de certains éléments qui caractérisent la spécificité des raisonnements propres au savoir-expert.

3.1 Premier principe de l'approche-programme : arrimage et complémentarité des apprentissages les uns avec les autres

Il ne faut pas seulement que l'apprentissage de la méthodologie soit présent dans tous les cours du programme. Il faut aussi que les activités d'apprentissages proposées s'arriment et se renforcent les unes par rapport aux autres. La réussite d'une telle approche suppose une réelle concertation entre les professeurs du programme. Idéalement, il faut qu'une *concertation véritable* des enseignants permette de *répartir équitablement* et de *manière judicieuse* les tâches à accomplir en matière de MTI, afin que nul ne doive y consacrer une trop grande part de son temps et que les apprentissages accomplis soient *complémentaires*.

3.2 Deuxième principe : enseignement, transfert et métacognition

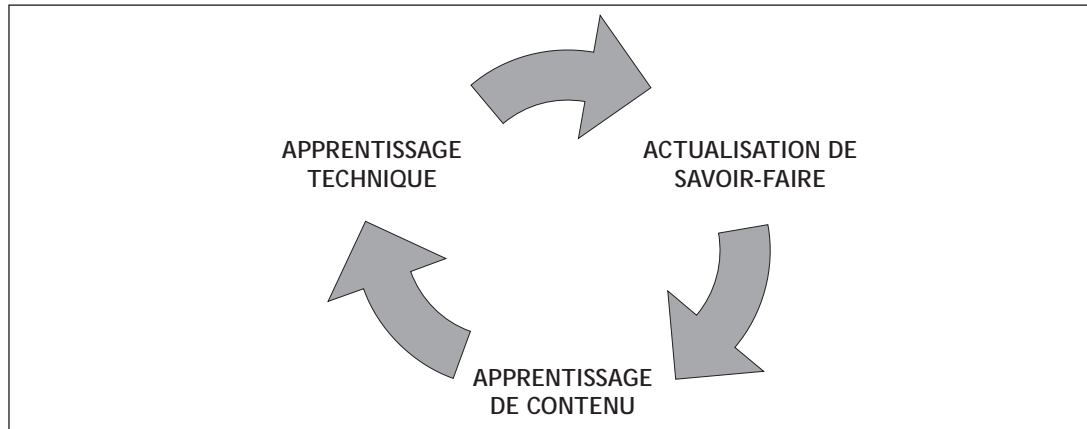
Les principes de base des apprentissages méthodologiques qui auront été enseignés une première fois *devront faire l'objet d'un transfert authentique* d'un cours à l'autre et d'une session à l'autre. L'intégration des apprentissages implique que les étudiants soient également en mesure d'évaluer leurs forces et leurs faiblesses en MTI. Si nous voulons que les étudiants deviennent pleinement autonomes en regard des méthodes de travail intellectuel, ils devront être en mesure d'effectuer une démarche de réflexion critique consciente à ce sujet. C'est à cette seule condition que peut s'effectuer la métacognition, à l'occasion d'une réflexion critique lucide autour des forces et des faiblesses en vue de développer des stratégies d'apprentissages pour surmonter les faiblesses identifiées. Les étudiants devront être capables de voir les compétences associées à la MTI comme un *tout cohérent*.

4. PROPOSITION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE MÉTHODOLOGIQUE DANS LE PROGRAMME D'ÉTUDES DE SCIENCES HUMAINES AU COLLÉGIAL

Une objection fréquente contre l'enseignement explicite de la MTI stipule que l'essence de l'enseignement des sciences humaines concerne les connaissances (le contenu) et la méthodologie scientifique. Ainsi la MTI détournerait les élèves des objets des disciplines de sciences humaines ou les divertirait des méthodes scientifiques qu'ils doivent assimiler. C'est là une conception réductrice. En

fait, tous ces apprentissages s'enchaînent et se complètent. Le contenu est-il accessible si notre lecture est défectueuse? L'analyse peut-elle être rigoureuse si on ne sait pas l'exprimer? La réflexion peut-elle être pertinente si elle est incohérente?

SCHÉMA DU DÉVELOPPEMENT D'UNE COMPÉTENCE MÉTHODOLOGIQUE



Nous avons vu plus haut que pour le ministère de l'Éducation les savoir-faire essentiels aux étudiants du programme d'études de sciences humaines au niveau collégial sont «les stratégies d'étude», «la préparation aux épreuves», «la recherche documentaire», «la recension des écrits», «l'organisation et la présentation des différents types de travaux écrits», «la préparation à l'exposé oral», «l'utilisation de l'ordinateur», «le travail d'équipe» et «l'analyse de données». Tous ces apprentissages sont complémentaires et soutiennent l'assimilation de connaissances.

4.1 Proposition de répartition des apprentissages de la MTI

Les tableaux qui suivent sont un essai de structuration graduée du développement des compétences. Sur la base des dix formes de savoir associées aux MTI que nous avons identifiées, voici une hypothèse de répartition des apprentissages de la méthodologie du travail intellectuel tout au long des quatre sessions d'études dans un programme collégial de sciences humaines.

1. Savoir s'organiser ⁷	
Savoir gérer son temps et son espace de travail, apprendre à planifier.	
Remarque	- Il s'agit ici d'enseigner, dans un cours de première session, l'importance de bien gérer son temps (avec des outils appropriés) et ensuite de consolider ces aptitudes dans un cours à chacune des sessions ultérieures en rappelant aux étudiants l'importance de l'organisation et les méthodes pour <i>être</i> et <i>rester</i> bien organisé.
1 ^{re} session	- Regarder le calendrier scolaire en classe. - Confection de l'horaire hebdomadaire. - Planification des travaux. - Production d'un calendrier de travail.
2 ^e session	- Rappel de l'importance de faire son horaire et de planifier correctement ses travaux.
3 ^e session	- <i>Idem.</i>
4 ^e session	- <i>Idem.</i>

7. L'ordre des compétences est celui des chapitres dans TREMBLAY, R. R. et Y. PERRIER, *Savoir plus: outils et méthodes de travail intellectuel*, 2^e édition, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2006, 230 p.



2. Savoir se documenter

Devenir autonome à la bibliothèque avec les fichiers traditionnels et les banques de données informatiques

Remarque	<ul style="list-style-type: none"> - Il importe de rappeler inlassablement aux étudiants, dans chacun des cours de première et de deuxième année, l'importance d'une documentation diversifiée et approfondie pour la réalisation des travaux de recherche.
1 ^{re} session	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de la bibliothèque. - Utilisation des fichiers traditionnels et des banques de données informatiques. - Constitution d'un dossier de presse. - Consultation des ouvrages de référence.
2 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement de l'utilisation des fichiers traditionnels et des banques de données informatiques. - Rappel de l'importance d'une documentation diversifiée. - Visite de centres documentaires spécialisés.
3 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel des éléments de la 1^{re} et de la 2^e session. - Production d'une bibliographie commentée pour la réalisation de la dissertation critique dans le cours de méthodologie de la recherche en sciences humaines.
4 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Idem.</i>

3. Savoir lire

Avoir la bonne technique de lecture et d'élaboration de fiches.

Remarque	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants doivent être informés, dès la première session, qu'il existe au moins cinq types de lecture. Il faut aussi faire pratiquer tout au long du programme d'études les trois types de lectures communs à tous les cours - la lecture de base, sélective et diagonale - et réserver pour certains cours la pratique de la lecture active et de la lecture analytique.
1 ^{re} session	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture d'ouvrages de référence. - De livres (monographies). - D'articles dans des revues spécialisées. - Et d'articles de journaux. - Distinction des cinq types de lecture (base, sélective, diagonale, active et analytique). - Pratiquer les trois premiers types de lecture en première session. - Production de fiches de lectures: fiches de référence et fiches de citation.
2 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel des éléments de la 1^{re} session. - Exercices de lecture active et analytique. - Production des fiches suivantes: fiches résumé, fiches commentaire, fiches mixtes et fiches de réflexion.
3 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel des éléments de la 1^{re} et de la 2^e session.
4 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Idem.</i>

4. Savoir prendre des notes

Développer et intégrer une bonne technique de prise de notes.

Remarque	<ul style="list-style-type: none"> - Il nous semble important qu'en plus de sa matière disciplinaire, un professeur se charge d'enseigner aux étudiants les rudiments de la prise de notes et la confection des réseaux de concepts à partir d'exemples pertinents. Rappeler, dans au moins un autre cours par session, l'importance de prendre des notes utilisables et proposer la confection de réseaux de concepts un peu plus complexes à toutes les sessions.
1 ^{re} session	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner les rudiments de la prise de notes en classe et la confection des réseaux de concepts (à l'aide d'exemples pertinents). - Montrer l'importance d'annoter ses notes après chaque cours.
2 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Idem</i> avec complexification des réseaux de concepts.
3 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Idem.</i>
4 ^e session	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Idem</i> avec schémas synthétiques pour l'intégration.



5. Savoir étudier

Se préparer adéquatement aux examens et mieux assimiler les connaissances et les procédures

Remarque

- Un professeur enseigne explicitement, dès la première session, diverses méthodes pour étudier (mémorisation, études en groupe, révisions, etc.). On procède ensuite à un rappel, à l'occasion de la préparation des examens, de ces techniques.

1^{re} session

- Enseigner les diverses méthodes pour étudier (mémorisation, études en groupe, révision, etc.).

2^e session

- Rappel des éléments de la 1^{re} session.

3^e session

- *Idem.*

4^e session

- *Idem.*

6. Savoir rédiger

Être en mesure de produire un document écrit avec des parties clairement identifiées; être capable de synthétiser, commenter, critiquer, etc.

Remarque

- Les professeurs de la formation générale et spécifique doivent se concerter pour diversifier et complexifier les types de rédaction et de développement – comparatif, chronologique, inductif, déductif, etc. – que les étudiants auront à produire durant leurs années d'études dans le programme de sciences humaines.

1^{re} session

- Définir les différents types de textes et montrer comment préparer les plans de rédaction.
- Préciser le rôle de chacune des parties d'un texte écrit: introduction (trois parties); développement (trois ou quatre parties); conclusion (trois parties).
- Définir les différents types de développement: comparatif, chronologique, inductif, déductif, etc.

2^e session

- Rappel des éléments de la 1^{re} session.

3^e session

- Préparer un avant-projet de recherche comportant les éléments suivants: le thème de la recherche; la définition de la problématique; l'hypothèse de recherche; l'énumération des principaux concepts qui seront utilisés dans la recherche; l'identification des méthodes de recherche qui seront appliquées; premier plan sommaire; bibliographie commentée.

4^e session

- Réaliser des activités d'intégration.

7. Savoir rédiger divers types de textes

Produire des textes dépendants et indépendants en argumentant de manière critique et rationnelle.

Remarque

- Il importe que les professeurs, dans le cadre d'une démarche de concertation, conviennent entre eux des apprentissages écrits à répartir entre plusieurs cours sur les deux années. Par exemple, on peut déterminer que les étudiants auront à produire en première année les textes suivants: résumé informatif, compte rendu, recension des écrits, résumé analytique, commentaire explicatif, texte argumentatif. Reprise de ces types de travaux écrits dans les cours de deuxième année en ajoutant la réalisation d'une dissertation critique en littérature et en sciences humaines de même qu'en allongeant et en complexifiant les travaux.

1^{re} session

- Identifier et synthétiser les idées principales et secondaires dans certains textes.
- Montrer aux étudiants comment rédiger les documents suivants: dissertation analytique, texte argumentatif, résumé informatif.

2^e session

- Rédaction d'une dissertation explicative, d'un texte argumentatif comparatif, d'un compte rendu, et d'un commentaire explicatif.

3^e session

- Recension des écrits.
- Production d'un avant-projet de recherche.
- Rédaction d'une dissertation critique en littérature et en sciences humaines.

4^e session

- Réalisation des activités d'intégration: journal de bord, bilan des acquis, avant-projet de recherche, dissertation critique en sciences humaines autour d'une problématique clairement identifiée en lien avec au moins deux disciplines du programme, synthèse critique.



8. Savoir présenter ses travaux

À l'aide d'un traitement de texte ; mettre en application les règles de présentation matérielle des travaux en vigueur.

Remarque	- Il est important, dans tous les cours de la première session, d'insister sur les bases de la présentation correcte des textes. Par la suite, introduire graduellement des formes de références plus diversifiées et complexes. Requérir la présence de tableaux, schémas, graphiques et figures dans certains travaux.
1 ^{re} session	- Respecter les règles de présentation matérielle des travaux écrits à l'aide d'un traitement de texte (page titre, table des matières, texte, bibliographie). - Faire des citations et des références selon la méthode auteur-date ou auteur-titre (selon la discipline ou le modèle en vigueur dans l'établissement).
2 ^e session	- <i>Idem</i> en ajoutant la présence de tableaux, de schémas, de graphiques et figures. - Produire une bibliographie commentée.
3 ^e session	- <i>Idem</i> selon les normes de présentation et de rédaction d'un document écrit en vue d'une publication.
4 ^e session	- <i>Idem</i> .

9. Savoir faire une présentation orale

Être capable de faire un exposé clair, pertinent et intéressant en classe.

Remarque	- Apprentissage progressif de la première à la dernière session : présenter un court sujet en dix minutes, puis faire progresser la longueur et la complexité. Diversifier graduellement les outils : simple présentation orale, tableaux et schémas, présentations électroniques et sites Web par la suite. Toujours encourager l'interaction.
1 ^{re} session	- Présentation d'un court sujet en 10 minutes seul ou en équipe.
2 ^e session	- Répéter l'exercice à toutes les sessions ultérieures en faisant progresser la durée et la complexité de l'exposé.
3 ^e session	- Communiquer seul ses résultats de recherche (30 minutes incluant une période de questions).
4 ^e session	- <i>Idem</i> .

10. Savoir travailler en équipe

Être en mesure de collaborer dans une équipe axée sur la tâche, en jouant un rôle précis et en décodant adéquatement les intentions d'autrui.

Remarque	- Apprentissage de la première à la dernière session : proposer aux étudiants des activités d'évaluation qui se réalisent dans un contexte de travail en équipe. À titre d'exemple, on peut demander à des étudiants de travailler en équipe sur un résumé d'un article de presse durant une période de 30 minutes. Prévoir, par la suite, des tâches plus complexes, par exemple : réalisation d'une recherche collective avec rôles spécifiques à chacun des membres de l'équipe, accompagnée d'une présentation orale en classe.
1 ^{re} session	- Proposer des activités d'évaluation dans un contexte de réalisation de travail en équipe. Ex. : rédaction d'un résumé d'un article de journal en classe (durée de 30 minutes).
2 ^e session	- <i>Idem</i> .
3 ^e session	- Réalisation d'une recherche collective en divisant les tâches entre les membres de l'équipe et prévoir que l'exposé des résultats de la recherche se fera en classe en équipe.
4 ^e session	- <i>Idem</i> .

On remarque que la plupart des compétences impliquées sont en effet transversales et transférables d'une discipline à l'autre. Certaines ont un caractère intégrateur. On remarque aussi que la première année, et en particulier la première session, est cruciale pour intégrer de façon structurée la MTI aux apprentissages des matières. Bien que les reprises soient nombreuses, on notera qu'il s'agit toujours de reprises avec augmentation progressive de la difficulté.



PLAISIR DE LA MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL INTELLECTUEL

Peut-on conjuguer le plaisir et la méthode autrement que par l'apprentissage du *plaisir de la méthode*? Évidemment non, mais il y a un écueil que vous aurez aperçu : que le moyen se substitue à la fin. Il ne faut pas oublier le sens authentique de la *méthode* qui n'est rien d'autre que la voie sur laquelle la pensée chemine de la formulation du doute à sa résolution.

Constituer une boîte à outils

Les méthodes de travail n'ont pas de sens en elles-mêmes ; elles ne sont que des moyens pour accomplir quelque chose. La méthodologie du travail intellectuel n'est utile que si elle permet de se constituer une boîte à outils pour apprendre et pour faire connaître. Par conséquent, quand on veut *apprendre*, il importe de s'outiller adéquatement.

L'effort en vue du plaisir

Le point de départ de notre communication repose sur le fait que dans le programme d'études de sciences humaines du collégial, le degré de concertation et la définition de la progression des apprentissages en méthodologie du travail intellectuel méritent d'être précisés. L'enseignement des compétences inhérentes à la MTI offre une réelle possibilité de concertation transdisciplinaire autour de la progression et de l'approfondissement de certaines compétences de base transférables allant du simple au complexe et du concret à l'abstrait.

L'enseignement de la MTI mérite de se faire dans des conditions qui visent le plein épanouissement des étudiants. Il faut démontrer aux étudiants que la MTI préconise des façons d'apprendre et de transmettre le savoir ; elle n'est pas que l'application de plates règles à caractère technique, elle participe elle aussi au développement des apprentissages et des connaissances en général. Il est impératif d'indiquer aux étudiants que quiconque veut *faire connaître* ce qu'il a découvert peut en faciliter la compréhension en structurant et en présentant ses connaissances et ses résultats de recherche d'une manière appropriée. Selon nous, pour être en mesure d'apprendre, de comprendre et de transmettre en respectant certains principes propres à la MTI, les étudiants doivent être mis dans des situations où ils vont apprendre à jauger leurs habiletés intellectuelles.

En son sens véritable, l'acheminement vers la rigueur de la pensée et de l'expression, la *méthode* comme nous l'entendons, loin de s'opposer au plaisir du texte, de sa lecture, de son écriture, en est la condition préalable. *C'est à ce seul prix que l'on peut accéder au sens et apprendre à le transmettre.* En agissant de la sorte, risque de s'ouvrir à celles et ceux qui empruntent cette voie un monde de jouissances encore plus subtiles, où l'élégance de la pensée et la beauté du raisonnement stimulent le sens esthétique avec autant de force que les figures littéraires. *La joie de comprendre et de transmettre des connaissances devient alors la plus grande motivation.*

RÉFÉRENCES

TREMBLAY, R. R. et Y. PERRIER, *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2006, 230 p.

Note :

Les auteurs ont rédigé la deuxième édition de *Savoir plus*, un guide de méthodologie du travail intellectuel qui est structuré autour des dix compétences de base de la MTI.